



**Mardi
13h30**

Raphaël s'occupe de la traite des brebis.

Raphaël se rend sur l'exploitation accompagné de ses camarades.

C'est un élève de seconde Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) - élevage. Il utilise une lampe frontale pour traire, notamment pour mettre en place la machine à traire, car la salle est un peu obscure. Il a besoin qu'on le guide pour accéder à la salle de traite. Raphaël est malvoyant.



Points de vigilance

- > Créer des repères dans l'établissement pour faciliter les déplacements dans des espaces avec des obstacles (bandes blanches, chaînes...);
- > Anticiper en analysant l'environnement que va côtoyer au quotidien l'élève (luminosité, accessibilité, nature du sol, contraste...);
- > Prévoir l'accessibilité des supports de cours : grossissement des caractères, contrastes (écriture blanche sur fond noir);
- > Il peut aussi être envisagé d'intégrer la synthèse vocale (application informatique qui traduit en voix de synthèse le contenu des informations affichées sur un écran d'ordinateur ou de téléphone) pour rendre l'élève autonome en lecture.

Gros plan

La cécité

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la cécité par une acuité visuelle du meilleur œil inférieure ou égale à 1/20e malgré les corrections et/ou un champ visuel réduit. Ce handicap est pluriel. Certaines personnes aveugles n'ont en effet aucune perception visuelle alors que d'autres perçoivent certaines formes, lumières ou couleurs. La malvoyance est, quant à elle, définie par l'OMS comme une acuité visuelle du meilleur œil inférieure à 4/10e malgré les corrections et/ou un champ visuel réduit. C'est un handicap qui ne se voit pas toujours et qui présente de multiples formes (exemple : l'amblyopie).

Les centres Régionaux d'Enseignement et d'Education Spécialisés pour Déficiants Visuels (C.R.E.E.S.D.V) enseignent les fondamentaux aux enfants malvoyants et aveugles. Les équipes éducatives sont renforcées d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs, d'instructeurs en locomotion et d'avéjistes (instructeurs qui apprennent aux personnes aveugles ou malvoyantes à réaliser les actes de la vie quotidienne). Ces professionnels peuvent se déplacer auprès des élèves sur le lieu de scolarisation et accompagner les enseignants à mettre en place des techniques spécifiques (carte en relief, outils informatiques...) afin que ces jeunes puissent maîtriser les éléments nécessaires à une vie autonome, s'insérer socialement, professionnellement et construire un projet de vie.

Pour aller plus loin

Allaire C., « Informer les personnes aveugles ou malvoyantes, Partage d'expériences », INPES, 2012.

Guide Besoins Educatifs Particuliers- CNEAP- P11

Accueil d'un élève porteur d'un handicap visuel au Lycée Professionnel Agricole de St Gaudens

Le contexte de l'action

**Le lycée a accueilli
un élève souffrant
d'une myopie
très importante
en seconde Bac
pro Production
animale.**

Au début, l'équipe éducative n'a pas été informée par la famille de ce handicap.

Cet élève n'avait pas d'aide humaine, mais disposait d'un ordinateur.

Des enseignants ont constaté que le jeune était en grande difficulté pour certaines activités lorsqu'il fallait lire ou réaliser des tâches précises, notamment sur l'exploitation agricole (par exemple, utilisation d'une seringue ou traite des vaches).

Après avoir pris contact avec la famille et suite à un entretien entre le jeune et l'enseignant « personne ressource handicap » de l'établissement, des adaptations ont pu être proposées.

Les objectifs de l'action

Adapter les supports de cours et le cadre de travail à un handicap visuel.

Les bénéficiaires

Les élèves malvoyants.

L'organisation et les contenus de l'action

Les adaptations ont été proposées en concertation avec la « personne ressource handicap » et l'équipe pédagogique du Bac Pro. Elles ont été mises en place sur le temps scolaire.

Les documents fournis par les enseignants n'étaient pas accessibles pour cet élève. Dans un premier temps, il a fallu adapter les supports de cours et d'évaluation, soit en imprimant les documents en A3 soit en les lui transmettant sous forme de 2 A4 pour qu'il puisse les ranger dans son classeur. Des fichiers numériques, qu'il pouvait adapter lui-même sur son ordinateur portable via une loupe (police 18 et contraste de l'écriture blanche sur fond noir) lui ont également été fournis.

En classe, l'élève est assis devant et au milieu.

Lorsqu'il est sur l'exploitation agricole, il utilise une loupe pour voir par exemple les graduations sur une seringue, choisir une aiguille (un classement par couleur en fonction de la grosseur a été mis en place). Pour la traite, l'élève a été équipé d'une lampe frontale, car il n'arrivait pas à voir précisément le pis des vaches.

Bilan et prospective

Au début, l'élève ne disait pas qu'il voyait mal. Il a été soulagé quand les enseignants ont commencé à mettre en place des adaptations, progressivement, en prenant en compte ses difficultés. Les enseignants, qui n'avaient pas été informés du handicap de cet élève ont été surpris en début d'année scolaire et ont eu du mal à imaginer que l'élève voyait mal.

Les enseignants ont pu conseiller l'élève pour son insertion professionnelle, notamment en lui proposant des outils qui peuvent automatiser certaines tâches, comme par exemple la seringue automatique.

Cet élève a passé son bac et l'a obtenu. Il a bénéficié d'un temps supplémentaire pour l'examen et d'un agrandissement des supports en A3. Il poursuit ses études en Brevet Technicien Supérieur à Vic-en-Bigorre.

Pour une meilleure insertion dans sa classe dès le début de l'année, il aurait fallu expliquer aux autres apprenants quelles étaient les difficultés de l'élève et présenter les adaptations pour favoriser l'entraide.

A retenir

La plus grande difficulté, face à ces handicaps non visibles, en particulier quand il n'y a pas de personnel paramédical, comme dans ce lycée, pour renseigner les équipes sur les difficultés rencontrées, est de connaître les manques que le jeune éprouve et de pouvoir répondre de façon adaptée à ses besoins. C'est d'autant plus difficile quand le jeune a du mal à communiquer sur son handicap. Le travail de l'équipe aurait été facilité si une information de la situation de l'élève avait été communiquée en début d'année scolaire.

Le porteur de projet

Marc Guillebot, enseignant de zootechnie